

Table des matières

5	Service des affaires universitaires (SAfU)	4
5.1	Activités	4
5.1.1	Domaine suisse des hautes écoles	4
5.1.2	Domaine universitaire	4
5.1.3	Formation des enseignant-e-s	4
5.2	Événements particuliers	5
5.2.1	Domaine universitaire	5
5.2.2	Formation des enseignant-e-s	5

5 Service des affaires universitaires (SAfU)

Cheffe de service : Floriane Gasser

5.1 Activités

5.1.1 Domaine suisse des hautes écoles

La DFAC assure la représentation des hautes écoles fribourgeoises, y compris de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale de Fribourg (HES-SO//FR), dans les organes communs du domaine suisse des hautes écoles. La Conférence suisse des hautes écoles (CSHE), organe politique supérieur des hautes écoles, présidée par le Conseiller fédéral en charge de l'économie, de la formation et de la recherche, siège en deux compositions : conférence plénière (Confédération et tous les cantons) et Conseil des hautes écoles (Confédération et 14 cantons). La Directrice FAC est membre des deux compositions ainsi que du Comité permanent pour la médecine universitaire de la CSHE. Lors de sa séance du 17 novembre 2022, la Directrice FAC a été élue par la conférence plénière au poste de vice-présidente du Conseil des hautes écoles. La conférence plénière a tenu une séance en présentiel et a voté une fois par correspondance et le Conseil des hautes écoles a tenu trois séances en présentiel. La CSHE a traité en particulier de l'évaluation visée à l'article 69 LEHE et de la planification stratégique pour la période 2025-2028.

La conférence spécialisée des hautes écoles, dont la cheffe de service est membre, a tenu quatre séances en présentiel. Elle a notamment préparé les dossiers de la CSHE.

Un échange régulier d'informations a lieu entre le SAfU et la direction de la HES-SO//FR ainsi qu'avec la coordinatrice HES-SO auprès de la DEEF. Le Directeur EEF et la Directrice FAC, ainsi que le Directeur SAS et un représentant du SAfU ont rencontré le Comité de direction de la HES-SO//FR pour une discussion sur les enjeux prioritaires de cette dernière.

5.1.2 Domaine universitaire

Le Conseil de la fondation pour la recherche et le développement du plurilinguisme, présidé par la Directrice FAC, s'est réuni deux fois en présentiel pour adopter les comptes et le budget de l'Institut de plurilinguisme et prendre connaissance des projets de l'Institut et du Centre national de recherche. La Directrice FAC est membre du Comité de pilotage du Smart Living Lab (Copil SLL). La cheffe de service représente la DFAC au Comité de pilotage financier des projets soutenus par l'Etat à blueFactory.

La loi d'adhésion du canton de Fribourg à l'accord intercantonal sur les contributions aux coûts de formation des hautes écoles universitaires (AIU 2019) est entrée en vigueur au 1^{er} juillet 2022. Le tarif de l'accord intercantonal universitaire du 20 février 1997 (AIU) s'applique encore pour le Fribourg pour l'année académique 2021/22.

En application de l'accord intercantonal universitaire du 20 février 1997 (AIU), le canton de Fribourg a encaissé 66 381 367 francs pour les étudiant-e-s confédéré-e-s immatriculé-e-s à l'Université de Fribourg et a payé 28 640 646 francs pour les ressortissant-e-s fribourgeois-e-s étudiant dans d'autres universités suisses. Ainsi, l'apport net pour le canton a été de 37 740 721 francs (37 739 564 en 2021). La DFAC a approuvé quatre nouveaux règlements.

5.1.3 Formation des enseignant-e-s

La commission de la Haute Ecole pédagogique Fribourg HEP|PH FR s'est réunie à six reprises en présentiel. Elle a validé les comptes 2021 et le budget 2023. Elle a adopté cinq directives et règlements. Elle a régulièrement été informée de l'avancement du projet de regroupement de la formation à l'enseignement et a pris position à ce sujet lors de la préconsultation. Elle s'est reconstituée pour la nouvelle législature.

Le Conseil de la formation à l'enseignement au secondaire (CFE) de la faculté des lettres de l'Université a tenu deux séances en 2022, où il a notamment préavisé la reconduction de l'ordonnance limitant le nombre d'admissions à la formation francophone à l'enseignement au secondaire II et a pris position lors de la préconsultation du projet de

regroupement de la formation à l'enseignement. Le SAfU participe aux séances de la conférence des chef-fe-s de service de l'enseignement de la Direction FAC.

5.2 Evénements particuliers

5.2.1 Domaine universitaire

Un groupe de travail, accompagné d'un prestataire externe, a procédé aux études préliminaires pour l'assainissement du bâtiment de chimie de l'Université. En parallèle, les travaux pour le désamiantage urgent du bâtiment de chimie ont pu être poursuivis. Sur la base de l'analyse du groupe de travail, le Conseil d'Etat a adopté et transmis au Grand Conseil le message accompagnant le projet de décret pour l'assainissement du bâtiment de chimie PER10. Le décret a été adopté lors de la session de décembre. De plus, un deuxième groupe de travail s'est réuni pour procéder à l'évaluation des besoins pour un nouveau bâtiment pour la Faculté des sciences et de médecine.

La commission de bâtisse pour la rénovation de l'ancien laboratoire cantonal pour la Faculté des sciences et de médecine de l'Université de Fribourg s'est réunie une dernière fois, le bâtiment ayant été mis en service en mars.

La Fondation le Tremplin a trouvé une solution permettant son déménagement et la libération de la parcelle pour le projet de la Tour Henri pour la Faculté de droit. Le projet a été restructuré pour s'inscrire dans la procédure prévue par l'OPIC. Ainsi, il est maintenant mené par un CoPil, présidé par le Directeur IME et la Directrice FAC, qui s'est réuni une fois. Ce dernier est appuyé d'un CoPro s'est réuni à six reprises.

5.2.2 Formation des enseignant-e-s

Le Conseil d'Etat a pris la décision de regrouper l'ensemble de la formation des enseignants sous un seul toit institutionnel au sein de l'Université. Un comité de pilotage, présidé par la Directrice FAC s'est réuni 4 fois et a voté une fois par voie de circulation. Il a déterminé la structure du projet et nommé un chef de projet, ainsi qu'un comité de projet. Le comité de projet s'est réuni à 7 reprises et a voté une fois par voie de circulation. Une préconsultation a été menée au printemps et le Conseil d'Etat a ouvert la consultation sur la modification de la LUni en octobre.

La HEP|PH FR a poursuivi la procédure d'accréditation. L'institution a livré en mars son rapport d'autoévaluation destiné aux expert-e-s mandaté-e-s par l'Agence suisse d'accréditation et d'assurance qualité (AAQ). Les experts ont visité l'institution en juin 2022. Leur rapport d'évaluation a été livré en septembre 2022. L'institution a été accréditée sous condition le 15 décembre avec 5 conditions à remplir dans les deux ans.

Le poste de Rectrice a été repourvu au 1^{er} juillet 2022.

Le Conseil d'Etat a adopté la modification du règlement d'études et d'examens de la formation initiale de la Haute Ecole pédagogique Fribourg, généralisant les trois tentatives pour toutes les évaluations certificatives.

Le SAfU participe au groupe de travail DFAC traitant de la pénurie d'enseignant-e-s. Il offre un appui à différents projets de flexibilisation des formations à l'enseignement de tous les degrés.